

OFFICIEL B de Natation Course

Remplissez soigneusement, en LETTRES MAJUSCULES, le cadre ci-dessous.

CANDIDAT

Nom		Prénom		Sexe	M / F
Club					
N° licence					

Comité départemental	
-----------------------------	--

Formation	Date		Lieu	
Examen	Date		Lieu	

Extrait de la circulaire des officiels :

CONDITIONS REQUISES :

- Etre licencié(e) FFN sur le territoire de la Ligue Régionale, âgé(e) de **16 ans** au moins à la date de l'examen.
- Avoir suivi une séance de formation sous la direction d'un officiel A formateur au moins 15 jours avant l'examen.

EPREUVE THEORIQUE :

- Les candidats devront répondre à toutes les questions (**55**) du questionnaire fédéral « OFFICIEL B », **10** mauvaises réponses maximum seront tolérées.
- La réussite à cet examen a une durée de validité **d'un an maximum** et permet de poursuivre la formation par les épreuves pratiques.

EPREUVES PRATIQUES :

- Si il n'est pas titulaire d'un titre d'officiel C, le candidat devra compléter un essai de chrono identique à celui de l'examen « OFFICIEL » C.
- Le candidat devra assurer **2** fois la fonction de contrôleur de virages, une fois à chaque extrémité (**20 courses minimum**), et **1** fois celle de juge d'arrivée (**20 courses minimum**) lors de compétitions officielles sous le contrôle du Juge-Arbitre de la réunion ou de tout examinateur officiel désigné à cet effet par le comité départemental ou régional et avoir été jugé apte par ces personnes suscitées.

OFFICIEL B de Natation Course

Epreuves pratiques

Fonction	Date	Lieu	Compétition	Juge Tuteur	Validation	Juge Arbitre	Signature
Juge de virages Coté départ					OUI - NON		
Juge de virages Coté virages					OUI - NON		
Juge à l'arrivée					OUI - NON		

Ce document, une fois complété, est à faire parvenir au responsable régional dans les meilleurs délais afin de pouvoir valider la formation suivie.